



Consignes de conditionnement préalable des consommables d'impression





Collecté

- Les contenants pleins
- Les contenants bien fermés
- Les contenants solides et en bon état
- Les contenants non palettisés d'un poids unitaire inférieur à 30kg
- Les contenants mis sur palettes filmées ou non palettisés



Refusé

- Les déchets non conditionnés dans les contenants prévus
- Les contenants mal fermés
- Les contenants en mauvais état, mal montés ou humides
- Les contenants non palettisés d'un poids unitaire supérieur à 30kg
- Les contenants présentant des fuites de toner

Que faire en cas de fuite de toner ?



Risques



Projection de particules dans les yeux



Inhalation de particules fines mises en suspension dans l'air



Dégâts occasionnés aux locaux et/ou véhicules

Mesures à prendre en cas de fuite de toner lors des manutentions



Port de gants de manutention



Port de masque anti-poussière



Port de lunettes de sécurité



Contenir la fuite en filmant le contenant

Ne pas manipuler dans des endroits exposés aux courants d'air